



Réussir l'égalité



Femmes-Hommes

Les associations « Adéquations » et « Réussir l'égalité Femmes-Hommes » vous invitent à une conférence-débat :

**« La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) :
une lecture genrée »**

Par Bénédicte Fiquet,
chargée de mission d'Adéquations

Le 14 octobre 2014, de 18 h à 20 h 30

**à la Mairie du Xe arrondissement,
72, rue du Faubourg Saint-Martin, salle des fêtes.**

La Convention internationale des droits de l'enfant date de 1989. Ratifiée par 194 États, c'est un outil formidable pour protéger les enfants et améliorer leurs conditions de vie. A l'ONU le « Comité des droits de l'enfant » veille à son application. Il examine la situation des Etats parties tous les cinq ans, au travers des rapports nationaux.

Une approche genrée de la convention a déjà permis au « Comité » d'aborder les problèmes suivants : financements et investissements des États en fonction du sexe des enfants, lutte et protection des enfants contre les stéréotypes sexistes, protection des enfants contre les violences sexistes et contre l'exploitation sexuelle, égalité des chances en matière de scolarisation et d'orientation professionnelle, abolition du mariage précoce et des pratiques contraires à la santé des filles, prévention de la mortalité maternelle et prénatale, inscription de l'éducation sexuelle au programme scolaire des enfants, réinsertion des filles recrutées dans les forces armées, lutte contre l'esclavage économique des filles, partage des responsabilités parentales, recouvrement des pensions alimentaires...

Adéquations propose de systématiser l'approche de genre pour la mise en œuvre de la CIDE de manière à faire progresser les droits des enfants - en particulier des filles. Cette approche met en également en valeur que la défense des droits de femmes est une condition incontournable à l'exercice des droits de l'enfant. C'est ce que nous montre le *Guide pour la mise en œuvre de la CIDE à partir de l'approche de genre*, publié en juin 2014 par Adéquations et téléchargeable sur le site de l'association (<http://www.adequations.org/spip.php?article2142>).

Toutes les personnes qui, dans notre société, par vocation, par fonction ou par choix, approchent les problèmes concernant les enfants, et particulièrement les filles, peuvent venir débattre avec Adéquations et REFH, sur la question de l'intérêt de la prise en compte du genre, dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Pour des raisons d'organisation nous avons besoin de connaître le nombre d'inscrit-e-s. ***Nous vous demandons donc de nous répondre par retour de mail (en indiquant votre organisme ou association) ou de compléter le formulaire :***

<http://www.emailmeform.com/builder/form/1Z9NufScveb0gi>